ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question orale n° 1249

Texte de la question

M. Daniel Poulou souhaite interroger M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la mise en place des schémas interrégionaux d'organisation sanitaire, et principalement en région Aquitaine. En application des dispositions de l'article L. 6121-4 du CSP, il aura à fixer, d'une part, la liste des activités et d'équipements pour lesquels plusieurs directeurs d'agence arrêtent un schéma interrégional d'organisation sanitaire et d'arrêter, d'autre part les groupes de régions concernés. En ce qui concerne les activités de soins qui pourront faire l'objet d'un SIOS, il paraît indispensable aux professionnels de cette filière, d'intégrer d'autres spécialités très spécialisées à vocation interrégionale voire nationale, notamment les activités liées à la prise en charge de la rééducation respiratoire, de la rééducation réadaptation des maladies cardiovasculaires. Le pôle d'activités médicales de Cambo-les-Bains dans les Pyrénées-Atlantiques a, depuis longtemps, acquis une notoriété qui n'est pas contestée. La mise place du prochain schéma régional d'organisation sanitaire risque de mettre en péril l'avenir de ce pôle d'activités médicales et les établissements de Cambo-les-Bains sont très inquiets pour l'avenir de leurs structures. Créer de nouveaux services en Aquitaine reviendrait à court terme à condamner certains d'entre eux. Par ailleurs, il faut noter que la création de nouvelles structures d'hospitalisation nécessitera la mise en oeuvre de moyens financiers et humains importants qui semblent disproportionnés par rapport au service à rendre aux usagers alors même que des établissements existent dans la région, qu'ils disposent de plateaux techniques performants et adaptés, de personnels qualifiés, d'un savoir-faire reconnu et de tarifs concurrentiels. Il le remercie de bien vouloir préciser les dispositions qu'il compte prendre dans l'organisation sanitaire de la région Aquitaine pour sauvegarder la spécificité du pôle d'activités médicales de Cambo-les-Bains.

Données clés

Auteur : M. Daniel Poulou
Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 1249
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : solidarités, santé et famille
Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5456
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 mai 2005
Question retirée le : 4 octobre 2005 (Retrait à l'initiative de l'auteur)